



Wallonie



Esneux

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

La demande est introduite par **SPRL EQU'CARE** demeurant Avenue de Géradon 31 à 4130 Esneux.

Le terrain concerné est situé **Avenue Iris Crahay, 70, 70A** à 4130 Esneux et cadastré division 1, section E n°4688A.

La demande vise les travaux suivants : **Extension d'infrastructures d'élevage équestre** et présente les caractéristiques suivantes :

Le projet faisant l'objet de la demande s'écarte du Guide Communal d'Urbanisme pour les raisons suivantes :

- **Les bâtiments ne sont pas implantés moins de 15 mètres d'une zone forestière ;**
- **La superficie au sol du manège est supérieure à 1.000m² (1.509m²) ;**
- **La superficie du mur gouttereau du manège est supérieure à 5 m ;**
- **La hauteur du pignon du manège est supérieure à 10 m ;**
- **Le débordement de la toiture sur les murs gouttereaux est supérieur à 20 cm.**

La demande permet les travaux suivants :

- **la construction ou la reconstruction de bâtiments dont la profondeur, mesurée à partir de l'alignement ou du front de bâti, lorsque les constructions voisines ne sont pas implantées sur l'alignement, est supérieure à quinze mètres et dépasse de plus de quatre mètres les bâtiments situés sur les parcelles contiguës, la transformation de bâtiments ayant pour effet de placer ceux-ci dans les mêmes conditions.**

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 9h à 12h et le jeudi de 17h à 19h, à l'Administration communale, Service Urbanisme, Place Jean d'Ardenne 1, 4130 ESNEUX **sur rendez-vous pris au 04/380.93.38 ou 04/380.93.44.**

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Madame Florine PARIZEL, téléphone : 04/380.93.35, mail : urbanisme@esneux.be, dont le bureau se trouve Place J. d'Ardenne, 1 à 4130 ESNEUX.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 13 mai 2022 au 27 mai 2022 au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : place Jean d'Ardenne 1 à 4130 ESNEUX ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@esneux.be